

AVOIR UN BÉBÉ



Beaucoup de personnes ayant le VIH ont des enfants sans transmettre l'infection. Une aide médicale est cependant nécessaire pour y arriver.

SI VOUS ÊTES UNE FEMME AVEC LE VIH:

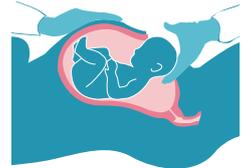
Prendre un traitement antirétroviral pendant la grossesse protégera votre enfant du VIH.



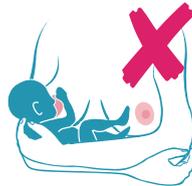
Si vous avez une très faible quantité de VIH dans le corps (une charge virale «indéetectable»), vous pouvez peut être subir un accouchement par voie vaginale.



Si ce n'est pas le cas, un accouchement par césarienne peut s'avérer nécessaire.



L'allaitement maternel n'est pas recommandé.



Pendant quelques semaines après l'accouchement, le bébé devra prendre un antirétroviral.



En suivant ces mesures, moins d'un enfant sur 100 est infecté par le VIH.

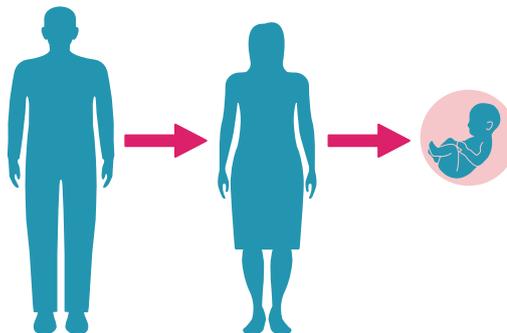


SI VOUS ÊTES UN HOMME AVEC LE VIH:

Avoir des rapports sexuels sans protection avec une femme qui n'a pas le VIH pourrait lui transmettre le virus et pourrait passer d'elle au bébé.

Si la mère n'a pas le VIH, le bébé ne l'aura pas non plus car le virus ne peut passer directement du père au bébé.

Si vous avez une faible quantité de VIH dans votre organisme (une charge virale «indéetectable»), le risque de transmettre le virus lors de rapports sexuels sans préservatif peut être très faible. Consultez votre médecin à ce sujet.



À SOULIGNER:

- À partir d'un traitement et d'une gestion adaptée, des milliers de femmes avec le VIH ont donné naissance à des bébés sains.
- Les médicaments antirétroviraux protégeront votre bébé du VIH.
- Si vous avez le VIH et que vous êtes enceinte, ou bien si vous souhaitez avoir un enfant, il est recommandable d'en parler à votre médecin traitant au stade précoce de la grossesse.

GTT-VIH
GRUPO DE TRABAJO SOBRE TRATAMIENTOS DEL VIH
ENTIDAD DECLARADA DE UTILIDAD PÚBLICA
ONG DE DESARROLLO

SUBVENCIONA

GOBIERNO DE ESPAÑA / MINISTERIO DE SANIDAD, SERVICIOS SOCIALES E IGUALDAD
Secretaría del Plan Nacional sobre el Sida

Generalitat de Catalunya / Agència de Salut Pública de Catalunya

Generalitat de Catalunya / Departament de Justícia

Ajuntament de Barcelona / ÀREA DE QUALITAT DE VIDA, IGUALTAT I ESPORTS

Diputació Barcelona / ÀREA DE BENESTAR SOCIAL

COLABORA

ETIS / EQUIP DE TREBALL SOBRE INMIGRACIÓ I SALUT

TROPICAL DRASSANES

¿TIENES DUDAS SOBRE EL TEMA? PREGÚNTANOS
Tel. 93 458 26 41
consultas@gtt-vih.org